

28 novembre 1987 - Seul le prononcé fait foi <u>Télécharger le .pdf</u>

Message de M. François Mitterrand, Président de la République, à l'occasion du centenaire des premiers syndicats chrétiens, Paris, samedi 28 novembre 1987.

Mesdames et messieurs,

- Vous commémorez aujourd'hui, au cours de cette dernière journée de votre congrès, le centième anniversaire des premiers syndicats chrétiens. Je suis heureux de m'associer à vous en cette circonstance.
- C'est une longue histoire que celle de votre organisation. Et c'est d'abord votre histoire, celle des femmes et des hommes, ceux que l'on appelle les militants capables de sacrifier du temps et de la peine au bien commun, celle de vos idées et de vos convictions au service de la reconnaissance des droits sociaux, de la justice sociale et de la paix, celle du syndicalisme luimême. Trois ans après la loi de 1884 donnant l'existence légale aux syndicats, naissaient en 1887 les premiers syndicats chrétiens et en particulier le Syndicat des employés du commerce et de l'industrie de Paris, dont la Confédération française des travailleurs chrétiens est l'héritière.
- C'est aussi une part importante de l'histoire de la France moderne. Celle de la conquête au-delà de la démocratie politique, de la démocratie économique et sociale dont le syndicalisme est une composante nécessaire.
- Aux salariés, les syndicats apportent la force de la représentation collective de leurs légitimes intérêts.
- Aux entreprises, les syndicats donnent cette capacité de dialogue sans laquelle aucun progrès n'est possible.
- A la nation, les syndicats offrent leur contribution à l'harmonie sociale.
- Garant de l'intérêt national, je mesure ce que la cohésion sociale doit à votre action, aux missions de dialogue, de conciliation, de négociation que chacun de vous, là où il est, s'efforce de remplir malgré les difficultés.
- J'éprouve à l'égard de ce que vous êtes et de ce que vous faites, des sentiments de respect et d'estime, et je voulais vous le dire aujourd'hui.
- Je vous souhaite bonne chance.\